

Luxembourg, le 5 janvier 2021

Monsieur Fernand ETGEN
Président de la Chambre des
Députés
LUXEMBOURG

REÇU
Par Aff Christian, 08:09, 06/01/2021



DEMOKRATESCH
PARTEI

Chambre des Députés
Groupe Parlementaire

9, rue du St. Esprit
B.P. 510
L-2015 Luxembourg

Tel. : 22 41 84 1
Fax : 47 10 07

dp@dp.lu
www.dp.lu

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 85 de notre Règlement interne, je souhaite poser une question élargie à Monsieur le Ministre de l'Économie concernant la mise en œuvre du processus Rifkin, en particulier pendant la pandémie Covid-19.

Croyez, je vous prie, Monsieur le Président, à l'assurance de ma très haute considération.

André BAULER

Député



CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Dossier suivi par Christian Alff
Service des séances plénières et
secrétariat général
Tél : 466.966.223
Fax : 466.966.210
e-mail : calff@chd.lu

Monsieur Marc Hansen
Ministre aux Relations avec le Parlement
Luxembourg

Luxembourg, le 06 janvier 2021

Objet : Question élargie n° 68 du 05.01.2021 de Monsieur le Député André Bauler - Mise en oeuvre
du processus Rifkin

Monsieur le Ministre,

Conformément à l'article 85 du Règlement de la Chambre, j'ai l'honneur de vous communiquer ci-joint
une question élargie adressée à Monsieur le Ministre de l'Économie.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Fernand Etgen
Président de la Chambre des Députés